



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Direction de la coordination
et de l'appui territorial**

ARRÊTÉ DCAT/BEPE/N° 30

du 19 FEV. 2021

complémentaire portant renouvellement des membres de la commission de suivi de site (CSS) pour les installations de la société ARCELORMITTAL FRANCE pour les sites de HAYANGE, SEREMANGE-ERZANGE et FLORANGE.

Le préfet de la Moselle
Chevalier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L.125-2, L.125-2-1, L.515-8 et R.125-8-1 à R.125-8-5 et D.125-29 à D.125-34 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de M. Laurent TOUVET, préfet de la Moselle ;

Vu l'arrêté DCL n° 2020-A-93 du 31 décembre 2020 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier DELCAYROU, secrétaire général de la préfecture de la Moselle ;

Vu le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

Vu le décret n°2012-189 du 7 février 2012 relatif aux commissions de suivi de site ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2015-DLP/BUPE-64 du 9 janvier 2015 modifié portant création d'une commission de suivi de site (CSS) pour les installations de la société ARCELORMITTAL ATLANTIQUE et LORRAINE pour l'ensemble des sites exploités le long de la vallée de la Fensch ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2020-DCAT/BEPE-18 du 23 janvier 2020 complémentaire relatif au changement d'exploitant de la société ARCELORMITTAL ATLANTIQUE ET LORRAINE au profit de la société ARCELORMITTAL FRANCE pour l'ensemble des unités exploitées sur les communes de FLORANGE, HAYANGE, ROMBAS, SEREMANGE-ERZANGE et TERVILLE ;

Vu le règlement intérieur de la CSS susvisée, adopté le 24 novembre 2015 ;

Vu les rapports de l'Inspection de l'environnement du 26 décembre 2019 et du 14 février 2021 ;

Vu les réponses des organismes consultés pour la mise à jour de la liste nominative des membres de la CSS pour les installations de la Société ArcelorMittal France pour les sites de HAYANGE, SEREMANGE-ERZANGE et FLORANGE ;

Considérant que la durée du mandat des membres de la CSS est fixée à 5 ans par l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 9 janvier 2015 modifié susvisé, et qu'il convient donc de procéder à leur renouvellement ;

Sur proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture de la Moselle,

ARRÊTE

Article 1 :

L'article 2 de l'arrêté préfectoral n°2015-DLP/BUPE-64 du 9 janvier 2015 modifié est modifié comme suit :

«

- **Collège « Administrations de l'État » :**

- le préfet ou son représentant ;
- le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Grand Est ou son représentant, inspecteur de l'environnement ;
- le directeur des sécurités ou son représentant ;
- le chef du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de Moselle ou son représentant ;
- le directeur départemental des territoires (DDT) de Moselle ou son représentant ;
- la déléguée territoriale de Moselle de l'agence régionale de santé (ARS) Grand Est ou son représentant ;
- le directeur de l'unité territoriale de Moselle de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) ou son représentant, chargé de l'inspection du travail.

- **Collège « Collectivités Territoriales » :**

- un représentant du conseil départemental, ou son suppléant, nommés sur proposition de son organe délibérant ;
- un représentant de la commune de SEREMANGE-ERZANGE, ou son suppléant, nommés sur proposition de son conseil municipal ;
- un représentant de la commune de HAYANGE, ou son suppléant, nommés sur proposition de son conseil municipal ;
- un représentant de la commune de FLORANGE ou son suppléant, nommés sur proposition de son conseil municipal ;

- un représentant de la communauté d'agglomération du val de fensch, ou son suppléant, nommés sur proposition de l'assemblée délibérante ;
 - un représentant de la communauté d'agglomération portes de france-thionville, ou son suppléant, nommés sur proposition de l'assemblée délibérante.
- **Collège « Exploitants » :**
 - cinq représentants de la Société ArcelorMittal France, ou leurs suppléants, nommés par le directeur.
 - **Collège « Riverains » :**
 - un représentant de l'union départementale CLCV, ou son suppléant, nommés en son sein ;
 - le directeur de la société Harsco Environmental France SAS ou son représentant ;
 - un représentant de la fédération de la pêche 57, nommé en son sein ;
 - une personne résidant à SEREMANGE-ERZANGE ;
 - une personne résidant à FLORANGE.
 - **Collège « Salariés » :**
 - cinq représentants des salariés de la Société ArcelorMittal France, ou leurs suppléants, choisis parmi les salariés protégés au sens du Code du Travail.

La liste nominative des membres de la CSS désignés par le préfet est tenue à jour par la préfecture et mise en ligne sur le site internet de la DREAL Grand Est. »

Article 2 : Délais et voies de recours.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours dans le délai de deux mois à compter de sa publication devant le tribunal administratif de Strasbourg.

Le recours peut également être déposé par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » depuis le site <http://www.telerecours.fr/>

Article 3 : Publications.

Le présent arrêté sera inséré au recueil des actes administratif de la préfecture de la Moselle et publié sur le site internet des services de l'État en Moselle.

Article 4: Exécution.

Le secrétaire général de la préfecture de Moselle, le sous-préfet de THIONVILLE, le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chacun des membres de la CSS.

A Metz, le **19 FEV. 2021**

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,



Olivier DELCAYROU

ANNEXE 2
Liste nominative des membres de la CSS pour les installations de la Société ArcelorMittal France

COLLÈGE « ADMINISTRATIONS »		
Administration	Service	ADRESSE POSTALE
LE PREFET		9, place de la Préfecture 57034 METZ Cedex1
DIRECTION DES SECURITES		9, place de la Préfecture 57034 METZ Cedex1
SDIS		3, rue de Bort Les Orgues BP 50083 St Julien Les Metz 57072 METZ Cedex03
DREAL	Service Prévention des Risques Anthropiques	15, rue Claude C. Chappe CS 95038 57071 METZ Cedex03
DIRECCTE	Inspection du Travail	1, rue Chanoine Collin BP 61011 57036 METZ Cedex01
DDT	Urbanisme et Prévention Risques	17, quai P. Wiltzer BP 31035 57000 METZ
ARS	Service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales	Le Platinium 4, rue des Messageries 57045 METZ

COLLÈGE «COLLECTIVITÉS TERRITORIALES »				
	Nom - Prénom	Qualité	ADRESSE POSTALE	
Titulaire	M. BITTE Claude	Conseiller Départemental de la Moselle	Hôtel du Département 1 rue du Pont Moreau CS 11096	57036 METZ Cedex 1
Suppléant	M. FREYBURGER Julien	Conseiller Départemental de la Moselle	Hôtel du Département 1 rue du Pont Moreau CS 11096	57036 METZ Cedex 1
Titulaire	M. TRUSCELLO Serge	Conseiller municipal de Serémange-Erzange	Mairie – 1 place François Mitterrand	57290 SEREMANGE-ERZANGE
Suppléant	M. METZGER Patrick	Conseiller municipal de Serémange-Erzange	Mairie – 1 place François Mitterrand	57290 SEREMANGE-ERZANGE
Titulaire	M. ENGELMANN Fabien	Maire de Hayange	Mairie – 1 place de la Résistance et de la Déportation	57700 HAYANGE
Suppléant	M. CENTOMO Denis	Adjoint au Maire	Mairie – 1 place de la Résistance et de la Déportation	57700 HAYANGE
Titulaire	M. le Maire ou son représentant	Mairie de Florange	Mairie – 134 Grand Rue	57190 FLORANGE
Titulaire	M. MEDVES Jean-François	Communauté d'Agglomération du Val de Fensch	Hôtel de Communauté – 10 rue de Wendel BP 20176 11 Lotissement Les Chardons	57700 HAYANGE 57270 UCKANGE
Suppléant	M. ANTOINE Marc	Communauté d'Agglomération du Val de Fensch	Hôtel de Communauté – 10 rue de Wendel BP 20176	57700 HAYANGE
Titulaire	M. LOUIS Jean-Charles	Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville	CS 30054 22 rue des Ducs de Lorraine	57972 YUTZ Cedex 57100 THIONVILLE
Suppléant	M. VEINNANT Bernard	Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville	CS 30054 3 avenue Rembrandt	57972 YUTZ Cedex 57970 BASSE HAM

COLLÈGE « EXPLOITANTS »				
	Nom - Prénom	Qualité	ADRESSE POSTALE	
Titulaire	M. MALCUIT Jean-François	Chef d'Etablissement ArcelorMittal France – Site de Florange	17 avenue des Tilleuls	57190 FLORANGE
Suppléant	M. SARDOY Marc			
Titulaire	M. BAYET Christophe	Head of HSSEQ ArcelorMittal France	3031 rue du Comte Jean CS52508	59381 DUNKERQUE Cedex 1
Suppléant	Mme CAILLIAU-THOMAS Anne			
Titulaire	Mme LARBRE Joëlle	Manager Opérationnel Environnement ArcelorMittal France – Site de Florange	17 avenue des Tilleuls	57190 FLORANGE
Suppléant	Mme CLAUS Aurélie			
Titulaire	M. SOLIMINE Antoine	Directeur des Relations Institutionnelles ArcelorMittal France – Région Grand Est	17 avenue des Tilleuls	57190 FLORANGE
Titulaire	M. LEROUGE Alain	Référent Risques Technologiques ArcelorMittal France	17 avenue des Tilleuls	57190 FLORANGE

COLLÈGE « RIVERAINS »				
	Nom - Prénom	Qualité	ADRESSE POSTALE	
Titulaire	M. TABOURET Marc	Coordinateur CLCV	7 rue du Pont	57525 TALANGE
Titulaire	M. TORRES Paul	Responsable d'exploitation Florange finishing HARSCO Environmental France SAS	Site sidérurgique ArcelorMittal Serémange	57190 FLORANGE
Titulaire	M. ECCLI Bernard	Fédération départementale Pêche 57	4 rue du Moulin	57000 METZ

COLLÈGE « RIVERAINS »				
Titulaire	M. MENAGER Yves	résident	18 rue de la Liberté	57290 SEREMANGE-ERZANGE
Titulaire	M. HOLSENBURGER Alexandre	résident	77 rue Nationale	57190 FLORANGE

COLLÈGE « SALARIES »				
	Nom - Prénom	Qualité	ADRESSE POSTALE	
Titulaire	M. PIRES Pedro	ArcelorMittal France	17 avenue des Tilleuls	57190 FLORANGE
Suppléant	M. BARON Jérôme			
Titulaire	M. CALLIGARO Pierre Marie	ArcelorMittal France	17 avenue des Tilleuls	57190 FLORANGE
Suppléant	Mme COMBAR Sandrine			
Titulaire	M. MASTRACCI Olivier	ArcelorMittal France	17 avenue des Tilleuls	57190 FLORANGE
Suppléant	M. BURRIELLO Lionel			
Titulaire	M. RAMBOUR Luc	ArcelorMittal France	17 avenue des Tilleuls	57190 FLORANGE
Suppléant	M. WEBER Frédéric			
Titulaire	M. LACHE Franck	ArcelorMittal France	17 avenue des Tilleuls	57190 FLORANGE
Suppléant	M. MULLER Sylvain			